

[Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit](#) [1]

Par son rapport « Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit », publié ce vendredi 17 novembre, la CIIVISE restitue ces trois années d'engagement, livre son analyse des violences sexuelles faites aux enfants et présente des préconisations de politique publique. Quatre parties le structurent : les piliers, la réalité, le déni, la protection. Si la Ciivise consacre un chapitre entier au sujet des violences subies par les enfants handicapés, elle a la bonne idée de ne pas différencier ses 82 recommandations. De fait, elles s'appliquent donc à tous, avec ou sans handicap. Rendre imprescriptibles ces crimes. Organiser le repérage par le questionnement systématique. Faciliter la consultation du Fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes, etc. Ce qui ne l'empêche pas d'insister sur la nécessité de rendre accessibles les outils utilisés. Elle recommande ainsi d'adapter aux enfants handicapés, notamment ceux atteints de troubles du spectre de l'autisme, le protocole NICHD qu'utilisent policiers et gendarmes pour auditionner les mineurs. « Une attention particulière à la protection des enfants handicapés favorise des bonnes pratiques qui répondent aux besoins universels de tous », souligne la Ciivise.

[En savoir plus \(ciivise.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/violences-sexuelles-faites-aux-enfants-on-vous-croit>

[2] <https://www.ciivise.fr/le-rapport-public-de-la-ciivise/>